

Suite à l'article de M Caps paru dans l'édition du mercredi 14/08/19, je tiens en tant qu'ancien président de l'association pass'sport et culture, à apporter quelques rectificatifs aux propos de ce vice-président du CD, M Caps.

Je passe sur la méthode utilisée par le département pour annoncer l'arrêt de sa subvention. Cette décision a obligé l'assemblée générale de l'association à prononcer sa dissolution. Au cours de celle-ci, les débats furent assez virulents, une personne du CD présente et qui ne s'est pas présentée a pris la parole à plusieurs reprises sans connaître le fonctionnement de l'association. Sur les quatre personnes salariées, 1 seule est actuellement embauchée par le CD, contrairement à l'engagement de son président d'accompagner l'ensemble des salariés dans leurs recherches d'emploi.

Avec le dispositif mis en place à la rentrée de septembre 2019 dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, la participation du CD et de la CAF s'élèvera à 100€ pour les familles les plus en difficultés financières, contre 120€ (hors CAF) voire plus, quand c'était le dispositif "Pass'sport et Culture", en fonction de l'entretien entre la famille et les éducateurs de l'association et du coût réel de l'activité.

Eh oui, c'est de cette manière que le CD combat les inégalités en réduisant les aides pour les plus démunis.

Il supprimera également le suivi éducatif des jeunes au sein des clubs.

M Féron a raison de stipuler que les communes seront mises à contribution afin de permettre à certains jeunes de pratiquer une activité sportive et surtout culturelle dont le coût dépasse largement les 100€. De fait, les associations verront leurs nombres d'adhérents baisser.